



Vente d'une maison à l'étranger

Par **ACHILLE89**, le **04/05/2020** à **12:13**

Ma compagne, résidant en France et de nationalité française et ivoirienne, veut vendre sa maison située à Abidjan en Côte d'Ivoire. Elle voudrait savoir si il y a des déclarations à faire en France, et si elle devra payer des droits ou des taxes en France. Est ce que le fruit de la vente sera imposable sur le revenu? Je vous remercie d'avance pour vos réponses.
Cordialement.

Par **miyako**, le **04/05/2020** à **13:47**

Bonjour,

Il faut voir si il existe une convention fiscale entre la France et la Côte d'Ivoire.

Amicalement vôtre

suji KENZO